

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation	Numéro du tarif
39910-1	Conducteurs tubulaires pour les puits de gaz naturel ou de pétrole	17½ p.c. (En fr.)	10.2 p.c.	
39915-1	Matières devant servir à la fabrication des produits désignés aux numéros tarifaires 39905-1 et 39910-1	† En fr.	En fr.	401
	Accessoires et raccords, de fer ou d'acier, n.d., pour tuyaux et tubes, pièces de ces articles:			401
40000-1	Alliages	17½ p.c.	12.2 p.c.	401
40000-2	Autres	17½ p.c.	10.2 p.c.	401
40005-1	Accessoires et raccords, en fer ou en acier, non autrement ouvrés que forgés ou courbés à la forme requise, qu'ils soient ou non ébarbés ou décapés, et devant servir à la fabrication d'accessoires et de raccords	10 p.c.	6.8 p.c.	401
	Fil de fer ou d'acier, à un seul brin:			401
	Rond, n.d.:			401
40101-1	Alliages	7½ p.c.	6.5 p.c.	401
40101-2	Autres	7½ p.c.	5.5 p.c.	401
	Autre que rond, n.d.:			401
40102-1	Alliages	10 p.c.	7.8 p.c.	401
40102-2	Autres	10 p.c.	6.8 p.c.	401
	Recouvert ou revêtu de n'importe quelle matière, n.d.:			401
40103-1	Alliages	10 p.c.	7.8 p.c.	401
40103-2	Autres	10 p.c.	6.8 p.c.	401
40104-1	Évalué à deux cents et trois quarts au moins la livre et devant servir à la fabrication de câbles métalliques	5 p.c.	†† 4 p.c.	401

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.

†† Mise en vigueur du taux de consolidation conditionnelle à un règlement, avec la CEE d'un différend résultant de la conversion en vertu de l'article XXVIII de GATT, du tarif de la CEE sur le zinc non-ouvré.